

Handicap psychique et reconnaissance MDPH

Le 5 août 2025

Madame, Monsieur,

« Une personne sur cinq est touchée chaque année par un trouble psychique, soit 13 millions de Français. Le taux de suicide en France est l'un des plus élevés des pays européens de développement comparable »*. En tant que soignants, nous sommes tous concernés par cette thématique. Il est nécessaire de renforcer nos compétences pour améliorer le parcours de soins non seulement des personnes souffrant de troubles psychiques mais aussi de leurs proches et de leurs soignants.

L'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Médecins Libéraux Hauts-de-France et ses partenaires ont décidé de se mobiliser en vous conviant à des soirées de sensibilisation.

Mardi 16 septembre 2025 | 20h

Salle La Cotonnerie
30 Rue Jeanne d'Arc,
02100 Saint-Quentin

Jeudi 18 septembre 2025 | 20h

Grande Salle
8 rue du Château,
02400 Château-Thierry

Ces événement seront l'occasion de vous présenter les sujets suivants :

- Forum et présentation des ressources locales
- Introduction : du handicap psychique au rétablissement
- Témoignage d'un médiateur de santé pair
- Atelier collaboratif - Repérage, prise en soins et orientation du patient
- Brève présentation du formulaire MDPH



**Vous pouvez vous inscrire en scannant le QR Code
ou en cliquant sur le lien suivant :**
[FORMULAIRE_INSCRIPTION_TBPSY \(sphinxonline.com\)](https://www.sphinxonline.com/formulaire_inscription_tbpsy)

Espérant vous compter parmi les participants de ces soirées thématiques, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Dr Bruno STACH
Président
URPS Médecins Libéraux
Hauts-de-France

Action financée par : la CPAM de l'Aisne



Vous recevez ce message car vous êtes enregistré(e) dans nos bases de données de contacts. Conformément aux articles 15 à 21 du RGPD (droit d'accès, rectification, suppression, oubli, portabilité, restriction, opposition.) vous disposez d'un droit d'accès et de rectification que vous pouvez exercer, notamment pour le retrait de votre consentement à l'utilisation de vos données. Pour vous désinscrire, envoyer votre demande par courriel à Emmanuelle Werbrouck - DPO : dpo@urpsml-hdf.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Utilisation de vos données personnelles : en cas de récolte de nouvelle adresse mail via nos partenaires, vos données seront traitées exclusivement par nos services et dans le respect des textes du RGPD ; vos droits s'appliqueront dans les mêmes conditions.

* www.vie-publique.fr/en-bref/281664-sante-mentale-repondre-la-forte-demande-de-soins-des-francais

